

**QUELQUES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT STRUCTUREL  
DANS L'AGRICULTURE ET LES REGIONS RURALES  
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE**

par J. LUNZE

---

**C.E.E. COMMISSION**

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES STRUCTURES AGRICOLES - DIVISION: ANALYSE DES CONDITIONS DE PRODUCTION DE L'AGRICULTURE

**QUELQUES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT STRUCTUREL  
DANS L'AGRICULTURE ET LES REGIONS RURALES  
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE**

**par J. LUNZE**

S O M M A I R E

---

	<u>Pages</u>
Avant-propos . . . . .	II
Introduction . . . . .	IV
I. Population résidente et activité professionnelle . . . . .	1
II. Développement économique régional et structure agricole . . . . .	4
1. Zones structurelles économiques . . . . .	4
2. Modifications dans la densité industrielle régionale . . . . .	7
3. Tendances de l'évolution des structures agricoles comme caractéristiques d'adaptation . . . . .	9
III. Etendue des exploitations et revenu . . . . .	12
1. Rapports entre la surface agricole utile et le revenu agricole . . . . .	12
2. Interdépendance des activités agricoles et non agricoles dans les petites exploitations et dans les exploitations agricoles d'appoint . . . . .	15
Bibliographie . . . . .	22

AVANT - PROPOS

Dans le cadre du programme de recherche de la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission de la C.E.E., la Division "Analyse des conditions de production de l'agriculture" a conduit, avec le concours d'experts et d'instituts, un recensement des principales monographies et études régionales comportant des données ou des renseignements récents sur la situation socio-économique de l'agriculture dans les pays membres.

La connaissance de ces renseignements, jusqu'alors dispersés, est utile en effet, non seulement pour mieux saisir les caractéristiques structurelles de l'agriculture dans leur différenciation régionale, mais encore pour apprécier les facteurs internes et externes à l'agriculture qui agissent étroitement sur les structures agricoles.

Cet inventaire a donné lieu à l'établissement d'un fichier permettant un repérage rapide tant par problèmes ou aspects que par région des données actuellement disponibles.

En outre, les participants à cette étude ont essayé de mettre à profit leurs efforts de dépouillement des monographies régionales pour présenter une synthèse des données recueillies sur un nombre limité de problèmes relatifs aux structures agricoles; synthèse destinée principalement à l'information interne des services de la Commission.

Les thèmes proposés pour cette synthèse étaient les suivants :

- évolution de la population agricole et des exploitations agricoles,

- stimulation du développement économique général dans des régions à structure agricole déficiente,
- investissement et endettement en agriculture,
- activité agricole d'appoint,
- appréciation des dimensions et types d'exploitations au regard du revenu.

Selon les informations disponibles dans chaque pays, ces thèmes ont été abordés avec plus ou moins de détails. Bien que non exhaustives et difficilement comparables d'un pays à l'autre, les données en la matière, rassemblées sous une forme condensée par les experts, à l'occasion de leurs recherches documentaires et bibliographiques, constituent cependant une source à laquelle les services de la Commission pourront utilement se référer dans leurs travaux tant que l'évolution ne viendra pas démoder ces données et les remplacer par d'autres plus récentes.

Il a paru ainsi opportun, dans cette série "CONDITIONS DE PRODUCTION DE L'AGRICULTURE" (Informations internes), de présenter les résultats de ces travaux de synthèse dont le fond et la forme n'engagent que la seule responsabilité des experts, services ou instituts qui les ont réalisés.

o  
o     o

On trouvera dans les pages suivantes, la contribution pour la république fédérale d'Allemagne de M. Joachim LUNZE.

---

## INTRODUCTION

La présente étude formule des observations succinctes et non exhaustives sur certains problèmes de l'agriculture allemande et des zones rurales. L'idée directrice qui a présidé à cette étude a été de montrer comment ce secteur économique, en soi très diversifié, se situe matériellement et géographiquement par rapport à l'économie industrielle dominante et en dépend.

Les facteurs suivants déterminent actuellement la situation de l'agriculture dans le système industriel (8, page 458) :

1. Le progrès technique, la division du travail et la spécialisation entraînent une augmentation régulière du volume de la production par travailleur.
2. L'accroissement de la productivité du travail entraîne forcément une augmentation du revenu et de la consommation, dont la société reconnaît et s'efforce d'atteindre irrévocablement les niveaux successifs.
3. La production agricole se heurte de plus en plus à une limite de saturation; en conséquence, la productivité croissante du travail permet de satisfaire au moyen d'une main-d'oeuvre réduite une demande stable ou croissante de denrées alimentaires.
4. La reconversion professionnelle ainsi rendue nécessaire est freinée du fait que certaines régions connaissent une pénurie d'emplois du secteur industriel et commercial. En outre, elle est rendue foncièrement plus difficile par l'organisation du travail fondée sur la famille. L'identité entre famille et exploitation, entre dimension sociologique et dimension économique dans l'exploitation agricole est elle-même sujette à variations, mais elle se traduit par une immobilité relative de la main-d'oeuvre.
5. D'après la nature et l'intensité de la reconversion et de l'adaptation, il existe géographiquement des structures agricoles très différentes, de sorte qu'il ne peut être question de parler simplement de l'agriculture.

Ainsi se trouvent posés les multiples problèmes de l'agriculture ouest-allemande. A l'époque du développement économique, du plein emploi et de la pénurie de main-d'oeuvre, le monde rural gagne en importance sous l'angle

de l'aménagement du territoire et de la politique économique régionale. Les monographies régionales récentes prennent comme base d'examen de problèmes spéciaux la question fondamentale de la place et de l'adaptation de l'agriculture et de l'espace rural dans le contexte de la société industrielle.



## I - POPULATION RESIDENTE ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE

---

Certains faits de l'évolution démographique ont de l'importance en ce qui concerne l'évolution et la structure de l'agriculture et des zones rurales dans la République fédérale.

Tableau 1 : Population de la République fédérale, sans Berlin

Année	Population		Densité de la population habitants par km <sup>2</sup>
	en milliers	1939 = 100	
1939	40.248	100	162
1950	48.037	119,4	194
1961	53.975	134,1	218
Y compris Berlin (ouest)	56.173	-	226

Source : (16, page 251)

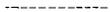
Depuis 1939, la population résidente a augmenté de 13,7 millions d'habitants, soit d'un tiers. Cette poussée démographique exceptionnelle est due principalement à l'afflux de personnes déplacées venant des territoires de l'est du Reich allemand ainsi que de la zone d'occupation soviétique. Toutefois, de 1950 à 1961, l'excédent des naissances (3,1 millions) dépasse l'excédent d'immigration (2,8 millions) dans l'accroissement global (6 millions) (16).

Derrière cette transformation globale se cachent d'importants phénomènes de reconversion pour les zones rurales et la population agricole qui y vit :

1. Les personnes déplacées étant accueillies surtout dans des régions agricoles et peu industrielles, épargnées par la guerre, près de 40 % des personnes déplacées vivaient en 1950 dans des communes comptant moins de 2.000 habitants. Cela représente plus de 20 % de leur population résidente pour une moyenne fédérale de 16,5 %. Cet excédent d'immigration a même été proportionnellement le plus fort dans les communes comptant moins de 500 habitants, qui au cours de la période suivante de 1950 à 1961 ont accusé la diminution de population comparativement la plus élevée du fait des migrations vers les centres industriels. Cet exode a entraîné en premier lieu une normalisation et une compensation de population, étant donné que la plupart des petites communes n'était pas à même d'intégrer sur place l'excédent de population dans le circuit économique local. La carte n° 1 montre que dans les grandes lignes l'équilibre de la population

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE  
EVOLUTION DE LA  
POPULATION

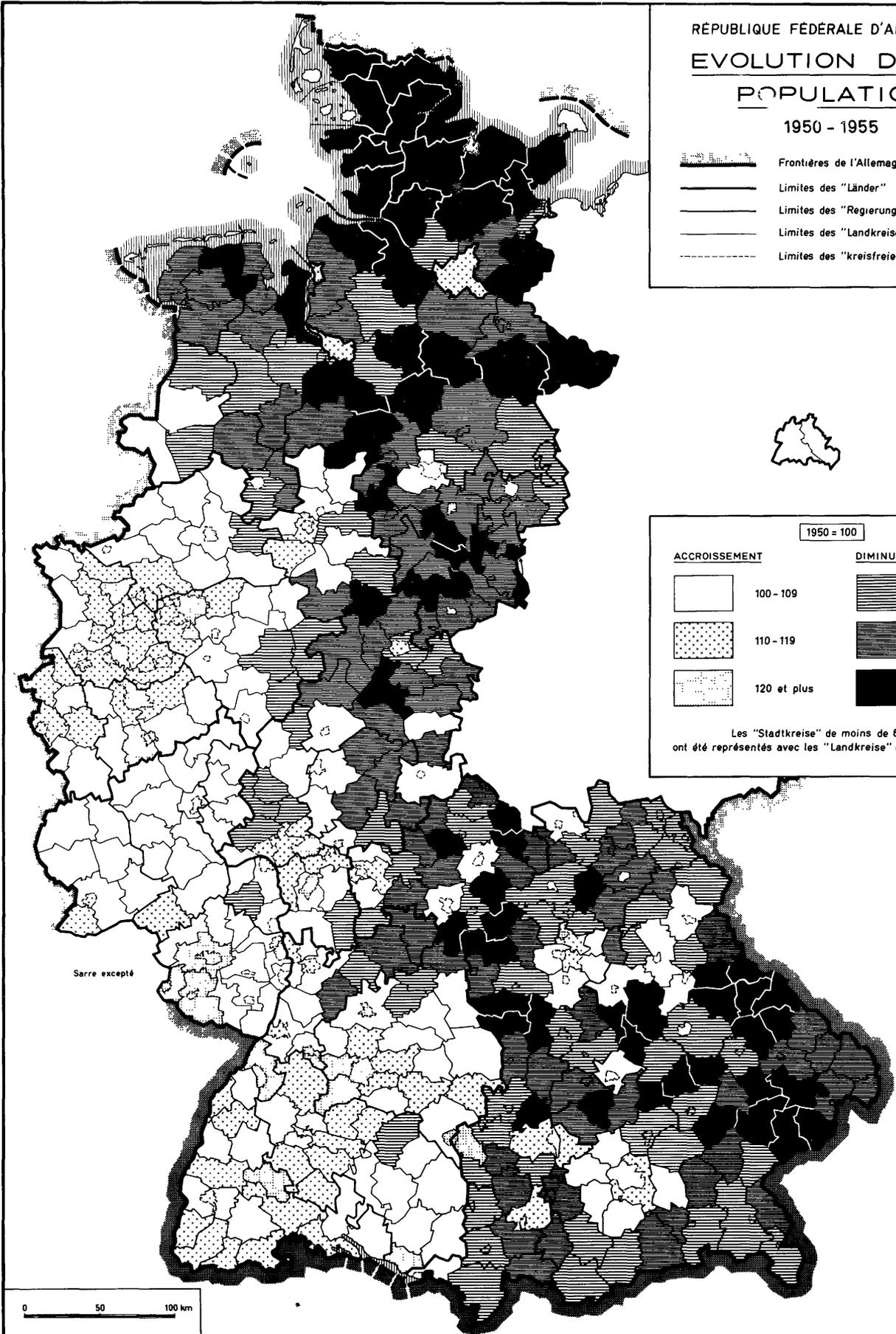
1950 - 1955

-  Frontières de l'Allemagne au 31.12.1937
-  Limites des "Länder"
-  Limites des "Regierungsbezirke"
-  Limites des "Landkreise"
-  Limites des "kreisfreie Städte"

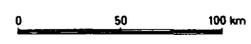


1950 = 100	
ACCROISSEMENT	DIMINUTION
 100 - 109	 99 - 95
 110 - 119	 94 - 90
 120 et plus	 89 et moins

Les "Stadtkreise" de moins de 60.000 habitants ont été représentés avec les "Landkreise" correspondants.



Sarre excepté



VI-C.1

s'est établi entre les régions économiquement faibles, qui se situent dans une large bande à l'ouest de la frontière zonale du Schleswig-Holstein jusqu'en Bavière et les régions économiquement fortes de l'ouest et du sud-ouest de l'Allemagne (4).

2. Grâce à une conjoncture économique favorable et principalement depuis la réalisation du plein emploi (vers 1958), la diminution de la population dans les régions économiquement faibles est en régression; il en est de même du pourcentage des personnes déplacées dans les pertes dues à l'émigration (jusqu'à 85 %). Toutefois, en principe, le mouvement de population, c'est-à-dire la migration de la campagne vers le centre industriel, vers un emploi mieux rémunéré et plus sûr, persiste. Simultanément, un phénomène de différenciation et de reconversion dans les régions économiquement et socialement arriérées se dessine néanmoins. Ce phénomène est dû à deux facteurs, qui sont :

- a) les programmes de développement régionaux du gouvernement fédéral et des gouvernements des Länder;
- b) la pénurie de main-d'oeuvre dans les zones de concentration industrielle.

Alors que jusqu'ici les gens avaient essentiellement émigré vers les centres de production industrielle, certaines branches de l'industrie transfèrent actuellement, sous la pression de la pénurie de main-d'oeuvre, une partie de leurs établissements de production sur les lieux mêmes de régions économiquement faibles où existe encore de la main-d'oeuvre disponible. L'Etat soutient par des mesures économiques, financières et sociales, une évolution qui ne peut être que souhaitable du point de vue de l'économie politique et de la politique régionale. La création de centres industriels dans ces régions a pour effet d'amorcer, en marge d'une migration qui persiste généralement, une concentration régionale de la population qui conduit à une augmentation considérable des chiffres de la population dans les nouveaux centres. Simultanément, la situation s'aggrave dans les communes qui restent essentiellement agricoles où l'émigration se poursuit au même rythme et atteint parfois 10 à 20 % de la population de 1956, ce qui entraîne de nouvelles conséquences sur le plan social et culturel (5, page 7). Ces processus de différenciation, dont la portée géographique est minime, mais dont l'importance est réelle pour la planification régionale, n'apparaissent pas le plus souvent dans le tableau global du mouvement démographique, mais sont démontrés par de nombreuses monographies régionales.

3. Au cours du développement économique général et de l'accroissement de la productivité technique et commerciale du travail, une profonde transformation professionnelle s'est opérée.

Tableau 2 : Répartition de la population active par secteur économique (1)  
de 1950 à 1960

Année	Agriculture, sylviculture, pêche		Industrie et artisanat		Commerce, finances, assurances		Services publics, prestations de service		Total Nombre
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1950	4.965	24,8	8.520	42,6	3.195	16,0	3.320	16,6	20.000
1952	4.645	22,2	9.150	43,7	3.650	17,5	3.465	16,6	20.910
1954	4.360	19,8	10.040	45,7	3.990	18,1	3.605	16,4	21.995
1956	4.140	17,6	11.125	47,5	4.380	18,7	3.790	16,2	23.435
1958	3.950	16,3	11.495	47,6	4.690	19,4	4.045	16,7	24.180
1960 (2)	3.615	14,3	12.235	48,3	5.050	19,9	4.430	17,5	25.330

(1) Territoire fédéral, Berlin non compris  
(2) La Sarre comprise

Source : (3, page 9)

Au cours de la période de 1950 à 1960, le chiffre de la population active a augmenté de plus de 5 millions, soit d'un quart. Un accroissement de 6,6 millions dans le secteur industriel et commercial et les services publics s'accompagne d'une diminution de 1,3 million, soit 27 %, dans l'agriculture et la sylviculture, dont la part est ainsi tombée de 24,8 % à 14,3 %. La nécessité de s'adapter au développement économique se manifeste dans la diminution de la main-d'oeuvre agricole qui s'oriente vers des secteurs économiques plus rentables. Certes, la quote-part de l'agriculture dans la création de richesses économiques, qui s'accroît en chiffres absolus, n'est plus actuellement que de 6 % avec une tendance à la baisse (1, page 8), mais, avec 74 %, l'augmentation nominale par travailleur est plus forte dans l'agriculture (période de 1951/52 à 1958/59) que dans les autres secteurs économiques (environ 55 %). L'accroissement de la productivité du travail doit être attribué principalement à la réduction de la main-d'oeuvre par suite de la mécanisation et à l'augmentation de la production (12, page 20).

La nécessité de l'accroissement de la productivité dans l'agriculture découle de la prospérité dans l'économie en général. Comme la demande de denrées alimentaires est limitée et que le volume de la production ne peut par conséquent pas être notablement étendu, des améliorations raisonnables du revenu ne pourront être réalisées que par une nouvelle réduction de la main-d'oeuvre. Par conséquent, le secteur agricole connaîtra de nouvelles migrations géographiques et professionnelles. Il en résulte des conséquences très concrètes pour les zones rurales et les structures agricoles.

## II - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL ET STRUCTURES AGRICOLES

---

### 1. Zones structurelles économiques

Le facteur dominant et moteur du développement économique de la République fédérale est l'industrie, alors que l'agriculture est condamnée à une adaptation passive permanente. Les raisons en sont les suivantes (12, page 10) :

- a) La production croissante de denrées alimentaires se heurte fréquemment à une limite de saturation du marché et est de plus en plus tributaire d'un accroissement de population. Par principe, cette limite n'existe pas dans le secteur industriel, notamment en ce qui concerne la demande de services, d'autant plus que la gamme des produits peut y être plus grande et qu'une meilleure application du progrès technique y est possible.
- b) Par suite de l'interdépendance des salaires et de la possibilité limitée d'étendre la production, l'agriculture est contrainte de se contenter d'une main-d'oeuvre moindre, si les espoirs d'un revenu plus élevé des personnes restant dans l'agriculture doivent se réaliser.
- c) L'application du progrès technique dans l'agriculture est limitée du fait que la production dépend de lois naturelles et biologiques. Toutefois, les difficultés essentielles de l'adaptation résultent d'une structure agricole née au cours de la période préindustrielle.

La tendance à la contraction géographique dans le secteur industriel, telle que Th. Dams (4) l'a démontrée d'une manière détaillée, a engendré des régions présentant des caractères structurels différents et un potentiel économique différent.

La carte 2 indique la répartition régionale des zones structurelles économiques (6, pages 475 et suivantes), qui ont été déterminées sur la base de l'effectif occupé dans l'industrie par 100 habitants (1) :

Zones agricoles : taux de l'effectif occupé dans l'industrie de 0,1 à 6  
 Zones mixtes : taux de l'effectif occupé dans l'industrie de 6,1 à 12  
 Zones industrielles : taux de l'effectif occupé dans l'industrie de 12,1 et plus

Tableau 3 : Personnes occupées dans l'industrie dans les zones structurelles en 1950 et 1956 (non compris Berlin-ouest et la Sarre)

	Habitants		Personnes occupées dans l'industrie		
	1956	1956	1950	Accroissement	Taux d'accroissement
	Millions				%
Zones de concentration	21,7	3,74	2,52	1,22	49
Zones industrielles	11,0	1,97	1,30	0,67	52
Zones mixtes	10,9	0,98	0,63	0,35	56
Zones agricoles	6,8	0,25	0,16	0,095	
Territoire fédéral	50,4	6,94	4,61	2,33	50,5
	Chiffres comparatifs			Personnes occupées dans l'industrie par 100 habitants	
Zones de concentration	42,9	54,0	54,7	52,3	17,3
Zones industrielles	21,8	28,3	28,2	28,6	17,9
Zones mixtes	21,6	14,1	13,6	19,1	9,7
Zones agricoles	13,7	3,6	3,5		3,7
Territoire fédéral	100,0	100,0	100,0	100,0	13,8

Source : (6, page 489)

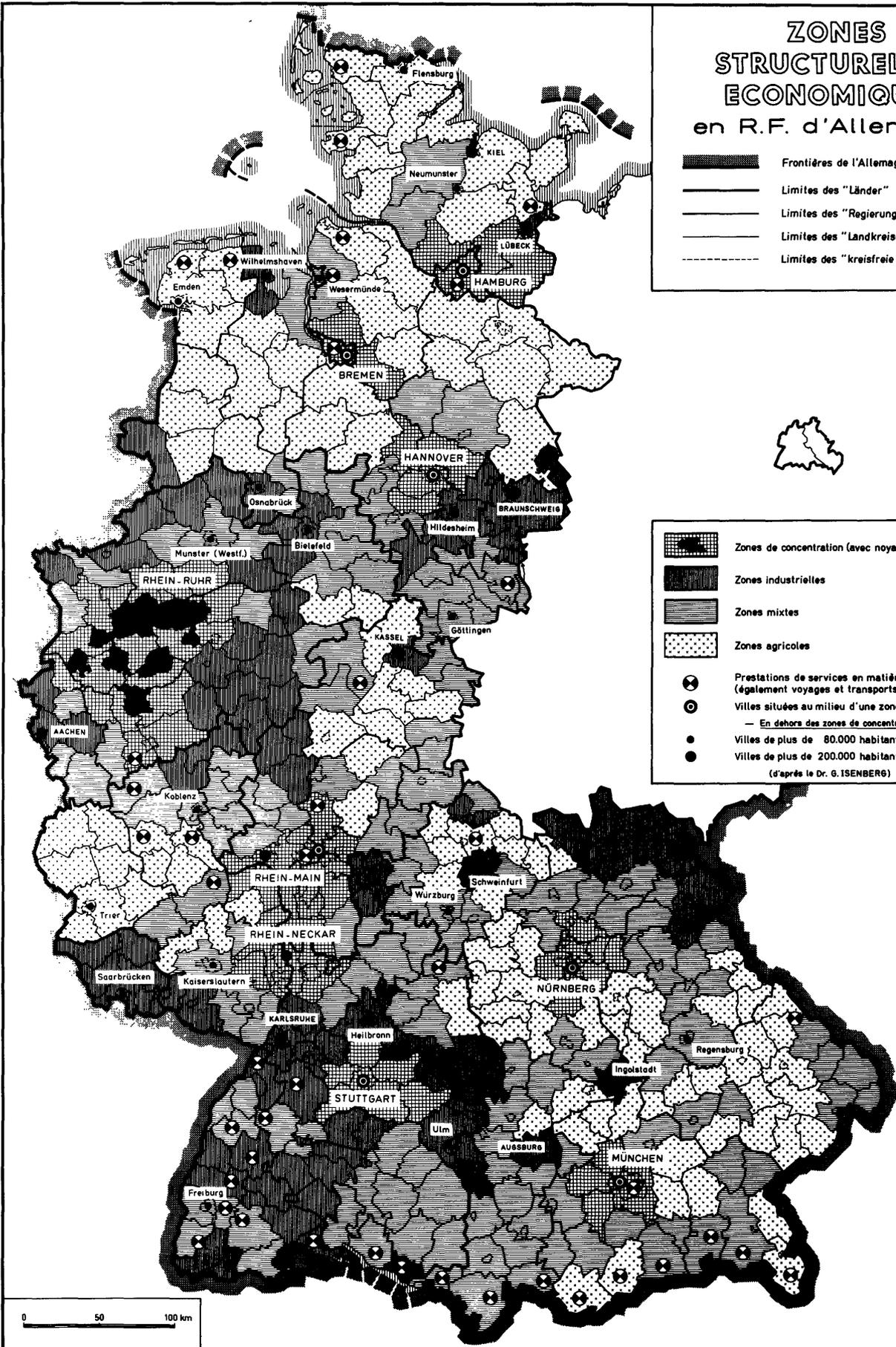
(1) Pour des commentaires méthodiques détaillés, voir : G. Isenberg, Bemerkungen zu einer Karte der ökonomischen Strukturzonen in der Bundesrepublik Deutschland (Remarques à propos d'une carte des zones structurelles économiques dans la république fédérale d'Allemagne). Dans : Informationen, Institut für Raumforschung, 7ème année, Bad Godesberg, 1957, pages 475 et suivantes.

# ZONES STRUCTURELLES ECONOMIQUES en R.F. d'Allemagne

-  Frontières de l'Allemagne au 31.12.1937
-  Limites des "Länder"
-  Limites des "Regierungsbezirke"
-  Limites des "Landkreise"
-  Limites des "kreisfreie Städte"



-  Zones de concentration (avec noyaux d'agglomérations)
  -  Zones industrielles
  -  Zones mixtes
  -  Zones agricoles
  -  Prestations de services en matière de tourisme (également voyages et transports)
  -  Villes situées au milieu d'une zone de concentration — En dehors des zones de concentration
  -  Villes de plus de 80.000 habitants
  -  Villes de plus de 200.000 habitants
- (d'après le Dr. G. ISENBERG)



0 50 100 km

VI-C.1

En face des zones de concentration et des zones industrielles qui groupent un peu moins des 2/3 de la population et des 4/5 des personnes occupées dans l'industrie, les zones mixtes et agricoles comptent un peu plus du tiers de la population et du cinquième des personnes occupées dans l'industrie, un habitant sur 25 étant en moyenne occupé dans l'industrie dans les zones agricoles. Alors que dans les zones agricoles, l'agriculture est à peu près l'unique source des revenus professionnels, on relève dans les zones mixtes un début de concentration industrielle, l'agriculture y ayant encore une importance réelle comme base d'existence.

Si l'on veut préciser la capacité fonctionnelle de l'agriculture et plus particulièrement des zones agricoles et mixtes, il faut tenir compte, pour un potentiel de travail donné, de trois facteurs (7, page 33) :

- les conditions de production
- les possibilités du marché
- la superficie de l'exploitation.

Les zones de concentration et la plus grande partie des zones industrielles sont situées dans des régions qui de par leur nature sont excellentes quant à l'utilisation du sol; c'est-à-dire que l'agriculture installée dans l'aire d'attraction de ces régions s'est consolidée au contact permanent des formes d'entreprises industrielles et qu'elle dispose d'une vaste gamme de possibilités pour s'adapter aux conditions mouvantes du marché. Les conditions sont analogues dans le Schleswig-Holstein, zone agricole plus éloignée des marchés où, dans des conditions de production différentes, il existe une bonne structure agricole du point de vue des conditions naturelles du rendement et de l'importance des exploitations. Toutefois, les régions où les conditions de rendement sont moins favorables, coïncident le plus souvent avec une structure de petites exploitations (situation dans les montagnes d'altitude moyenne). Il existe encore ici à proximité des zones industrielles des possibilités limitées d'étendre l'intensité indépendamment du sol; par ailleurs, un revenu familial suffisant ne sera atteint qu'en utilisant les possibilités de revenu des secteurs non agricoles. Toutefois, ces possibilités n'existent pas dans les zones agricoles à faible industrie de la Hesse du nord, de l'Elifel et des régions de montagne de moyenne altitude de l'est et du nord de la Bavière. Il s'agit ici de régions où se posent des problèmes agricoles, ayant une faible production pour le marché et présentant, d'une façon générale, les symptômes d'un retard sur le plan économique, social et culturel. Par suite de l'insuffisance des surfaces agricoles dont disposent les exploitations et de l'absence de possibilités de revenus extra-agricoles, une adaptation dynamique à des formes d'économie et de rapports caractéristiques des sociétés industrielles fait défaut. Une

modification radicale ne saurait être opérée dans ces régions passives, ni par leurs propres moyens, ni exclusivement par ceux de l'amélioration des structures agricoles; seules des mesures sélectives de politique économique et financière peuvent y parvenir.

## 2. Modifications dans la densité industrielle régionale

Nous avons déjà dit que dans le cadre de son processus actuel de reconversion, l'agriculture est tenue de céder de la main-d'oeuvre au secteur industriel. Cela vaut spécialement pour les régions agricoles critiques où l'application de méthodes modernes de production et l'obtention d'un revenu même modeste échouent par suite de structures agricoles archaïques et d'un emploi excessif de main-d'oeuvre. D'autre part, surtout les branches industrielles ayant besoin d'une main-d'oeuvre nombreuse, doivent transférer leurs centres de production dans les régions où il existe des réserves de main-d'oeuvre en puissance.

Ce processus de décentralisation se manifeste déjà dans une mesure très faible durant la période de 1950 à 1956 (voir tableau 3), où l'on note déjà, surtout dans les zones mixtes, un accroissement supérieur de 40.000 emplois industriels par rapport au taux d'accroissement moyen fédéral. De l'évolution jusqu'en 1960 des déplacements et des créations d'industries (1) résulte ce qui suit (voir tableau 4).

Entre 1955 et 1957, 800 établissements industriels ont été transplantés (y compris les filiales) ou créés. Les motifs déterminants ont été les difficultés d'extension géographique et le problème de la main-d'oeuvre. Les nouveaux lieux d'implantation sont pour 1/3 des zones de concentration et pour 2/3 des zones agricoles mais situées à proximité des zones de concentration. Comparativement à l'époque 1958 à 1960, il apparaît clairement que les zones agricoles et les zones mixtes éloignées des concentrations industrielles sont encore largement évitées comme centres industriels. G. Isbary qualifie ce regroupement géographique de continuation de la tendance au développement des zones de concentration. Les 138.000 emplois des établissements considérés sont situés pour moitié dans des zones de concentration et dans des zones agricoles (voir tableau 4).

---

(1) Les établissements recensés comprennent 50 travailleurs et plus, au stade final d'aménagement. Pour plus de détails concernant la méthode, voir : "Die Standortwahl der Industriebetriebe in der Bundesrepublik Deutschland im Zeitraum von 1955 bis 1960." (Choix de l'emplacement des établissements industriels dans la république fédérale d'Allemagne de 1955 à 1960). Publié par le Ministère fédéral du travail et des affaires sociales, Bonn 1961.

Tableau 4 : Origine sociographique des exploitations transférées ou nouvellement créées dans les zones rurales et les zones de concentration de la République fédérale de 1955 à 1957 et de 1958 à 1960, et nombre de personnes qu'elles occupent

Exploitations

Implantation dans		zone de concentration proche		zone de concentration éloignée		zone rurale (1)		Total	
		Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Zone de concentration	1955-1957	147	51	39	14	101	35	287	100
	1958-1960	143	55	38	15	80	30	261	100
Zone rurale	1955-1957	90	18	107	21	309	61	506	100
	1958-1960	136	20	175	26	359	54	670	100
Total	1955-1957	237	30	146	18	410	52	793	100
	1958-1960	279	30	213	23	439	47	931	100

Personnes occupées

Zone de concentration	1955-1957	26.250	40	10.885	17	28.356	43	65.491	100
	1958-1960	17.049	50	8.461	25	8.619	25	34.129	100
Zone rurale	1955-1957	14.899	20	15.663	22	42.663	58	72.705	100
	1958-1960	13.670	18	22.012	29	39.557	53	75.239	100
Total	1955-1957	41.149	30	26.548	19	71.019	51	138.196	100
	1958-1960	30.719	28	30.473	28	48.176	44	109.368	100

(1) Y compris les nouveaux établissements

Source : "Die Standortwahl der Industriebetriebe in der Bundesrepublik Deutschland im Zeitraum von 1955 bis 1960"

(Le choix du lieu d'implantation des exploitations industrielles dans la République fédérale de 1955 à 1960).  
Publié par le Ministère fédéral du travail et des affaires sociales, Bonn 1961.

De 1958 à 1960, la situation change. Une nette décentralisation se manifeste dans la localisation des établissements industriels nouvellement créés ou déplacés en faveur des régions agricoles éloignées en voie de développement. Il faut y voir un indice de la pénurie croissante de main-d'oeuvre, ce qui est également le cas pour le chiffre, en moyenne inférieur de 40 %, des nouveaux travailleurs par établissement. En ce qui concerne le choix de l'emplacement des établissements dans les régions agricoles, il est caractéristique de constater que la préférence est donnée, de façon tout à fait prédominante, aux points centraux bénéficiant de voies de communication relativement favorables. Les motifs en sont :

- a) un certain degré d'aménagement ainsi qu'un équipement minimum de services sociaux et culturels, conditions nécessaires à l'établissement d'une industrie;
- b) possibilité suffisante de transport pour les matières premières et les produits finis;
- c) réseau de communications suffisant pour le transport de la main-d'oeuvre, eu égard surtout à une extension de la capacité.

Les mesures de politique régionale du gouvernement fédéral et des gouvernements des Länder visent à développer une infrastructure correspondante.

La nature de la production de l'établissement constitue un critère essentiel du choix de l'emplacement. Alors que les établissements qui exigent des investissements importants restent en général dans les zones industrielles en raison de leurs exigences élevées en ce qui concerne la qualification de la main-d'oeuvre qualifiée et ne s'installent que lentement dans les zones agricoles qui connaissent une certaine densité industrielle, les établissements qui exigent surtout de la main-d'oeuvre choisissent leur emplacement dans des régions à faible développement économique. Parmi celles-ci, on note l'industrie du textile et de l'habillement, l'industrie de la construction électrique et les industries alimentaires, qui ont par exemple été transférées dans les régions en voie de développement de l'est et du nord de la Bavière. En conséquence, il incombe en quelque sorte à ces établissements de créer d'abord un "climat industriel" et de concilier les préjugés humains d'une population ayant un mode de penser traditionnel à l'égard du mode de penser d'une société industrielle. Le fait que les branches de la production qui exigent une main-d'oeuvre importante emploient principalement des femmes constitue un inconvénient. Par rapport à 1955/1957, le pourcentage moyen des femmes occupées dans les établissements nouveaux est passé de 40 % environ à 60 % environ en 1958/1960 (2, page 12).

Au total, environ 250.000 nouveaux emplois industriels ont été créés dans d'autres centres, dont 40 % dans les zones de concentration et 60 % dans les régions agricoles. Tout comme la tendance à la concentration continue à exister dans des zones de concentration relativement délimitées, une décentralisation s'effectue dans des régions agricoles et économiquement faibles, mais aussi avec une concentration régionale.

### 3. Tendances de l'évolution des structures agricoles comme caractéristiques d'adaptation

L'industrialisation de zones agricoles ainsi que les mesures en vue de l'amélioration des structures agricoles prévues dans le "plan vert" ont finalement pour but de renforcer le potentiel économique de zones peu industrielles et de permettre à l'agriculture d'obtenir, conformément à la loi sur l'agriculture, un revenu aligné sur celui de groupes professionnels comparables (salaires comparés). Cette réalisation est subordonnée au processus de reconversion déjà plusieurs fois cité, à la transformation de la structure agricole, mais aussi souvent à un nouvel état d'esprit de la population agricole.

La transformation qui s'est opérée dans le secteur agricole se manifeste dans les modifications intervenues dans les dimensions des exploitations agricoles et la superficie agricole ainsi que dans la main-d'oeuvre (voir tableaux 5 et 6).

De 1949 à 1960, le nombre d'exploitations d'une surface agricole utile inférieure à 10 hectares a diminué de 333.000 unités (soit de 20 %), alors que le nombre des exploitations plus grandes a augmenté de 43.000 unités (soit 11 %); la plus forte diminution - près de 160.000 unités ou 30 % - frappe les exploitations de 2 à 5 hectares. Cette différenciation est la conséquence logique du développement économique général et du revenu croissant, qui ne peut être obtenu dans les exploitations dont la surface agricole utile est inférieure à 10 hectares qu'au moyen de cultures spéciales ou dans des conditions de production et de vente particulièrement favorables. Elle doit être conçue avant tout comme un processus de rattrapage de l'agriculture. Une contrainte d'adaptation permanente existe néanmoins aussi dans le cas d'une structure agricole appropriée. Cela se manifeste particulièrement dans le Schleswig-Holstein et en Basse-Saxe où le phénomène de l'élimination atteint déjà les exploitations ayant une superficie agricole allant jusqu'à 15 hectare (voir tableau 5). Si l'on compare avec la carte des zones structurelles économiques, il apparaît clairement que plus la proportion des exploitations

Tableau 5 : Nombre et superficie des exploitations agricoles et forestières (1) en 1960 et leurs modifications depuis 1949 (territoire fédéral non compris la Sarre)

Territoire fédéral	Classification d'après les ha de surface agricole utile exploitable de ... à moins de ...										total
	0,01 - 2	2 - 5	5 - 7,5	7,5 - 10	10 - 15	15 - 20	20 et plus				
Exploitations en milliers %	538,8 31,9	384,4 22,7	196,8 11,6	145,7 8,6	187,9 11,1	98,3 5,8	139,5 8,2				1.691,4 100
Surface agricole utile en milliers d'ha %	514,2 3,9	1.282,7 9,7	1.216,5 9,2	1.264,2 9,6	2.299,3 17,4	1.687,5 12,8	4.935,2 37,4				13.199,6 100
Modifications par rapport à 1949 :											
Exploitations en milliers %	- 111,8 - 17,2	- 159,4 - 29,3	- 51,6 - 20,8	- 6,6 - 4,3	+ 17,0 + 10,0	+ 14,4 + 17,2	+ 11,3 + 8,8				- 286,7 - 14,5
Surface agricole utile en milliers d'ha %	- 143,1 - 21,8	- 524,1 - 29,0	- 307,2 - 20,2	- 52,4 - 4,0	+ 217,5 + 10,4	+ 244,3 + 16,9	+ 306,4 + 6,6				- 258,7 - 1,9
Evolution du nombre des exploitations, en pourcentage, en 1960 par rapport à 1949 dans les Länder											
Länder											
Schleswig-Holstein	- 9,6	- 29,9	- 27,5	- 25,1	- 15,6	+ 8,3	+ 7,8				- 9,1
Basse-Saxe	- 17,7	- 29,0	- 26,7	- 18,9	- 0,6	+ 18,1	+ 15,3				- 13,4
Rhénanie du Nord-Westphalie	- 25,6	- 28,4	- 23,3	- 11,4	+ 4,0	+ 16,2	+ 9,3				- 17,8
Hesse	- 27,2	- 29,6	- 26,6	- 10,1	+ 21,7	+ 37,7	+ 10,7				- 21,3
Rhénanie-Palatinat	- 18,5	- 33,2	- 25,5	+ 3,7	+ 34,1	+ 70,1	+ 41,5				- 18,3
Bade-Wurtemberg	- 15,2	- 32,6	- 18,1	+ 5,0	+ 21,9	+ 23,3	+ 4,5				- 16,6
Bavière	- 2,2	- 24,2	- 15,7	+ 1,2	+ 16,0	+ 8,4	+ 0,6				- 7,7

(1) Exploitation de 0,5 ha et plus de superficie totale et comprenant une surface agricole utile.

Source : Office statistique fédéral, "Wirtschaft und Statistik" (Economie et statistique), année 1961, pages 72 et suivantes.

Tableau 6 : Main-d'oeuvre agricole dans les exploitations à partir de 0,5 ha de surface agricole utile et travail produit exprimé en main-d'oeuvre à temps plein (unité de main-d'oeuvre) de 1950/51 à 1960/61

Année	Main-d'oeuvre familiale		Main-d'oeuvre salariée		Main-d'oeuvre non permanente		Main-d'oeuvre à temps plein (1) 1.000 UTH par 100 ha de surface agricole utile
	Permanente	non permanente	Permanente	non permanente	Permanente	non permanente	
	en milliers						
1950/51	4.380	608	766	450	5.146	1.058	3.746
1952/53	4.090	1.064	653	470	4.743	1.534	3.569
1954/55	3.760	1.360	579	500	4.339	1.860	3.324
1956/57	3.423	1.522	527	531	3.950	2.053	2.997
1958/59	3.201	1.419	440	454	3.641	1.873	2.748
1960/61 (2)	2.988	1.229	309	301	3.297	1.530	2.417
Modifications de 1950/51 à 1960/61	- 1.392	+ 621	- 457	- 149	- 1.849	+ 472	- 1.329
± en %	- 31,8	+ 102,0	- 59,7	- 33,1	- 35,5	+ 44,6	- 35,5
							- 9,5
							- 34,1

(1) Mode de calcul : main-d'oeuvre masculine et féminine pleinement apte, âgée de 16 à 65 ans = 1 UTH; de 14 à 16 ans = 0,5 UTH; de plus de 65 ans = 0,3 UTH; chef d'exploitation, quel que soit l'âge = 1 UTH; conversion de la main-d'oeuvre non permanente sur la base de 280 jours de travail par an.

(2) Résultats provisoires

Source : "Bericht über die Lage der Landwirtschaft" (Rapport sur la situation de l'agriculture), Bonn 1962, complété par des calculs personnels.

de moins de 5 et de 10 hectares et plus la densité des industries est grande, plus grande aussi est la suppression des exploitations agricoles. Inversement, les zones économiquement faibles dont les conditions de rendement sont peu favorables comportent un trop grand nombre de petites exploitations (80 % environ ont une surface agricole utile inférieure à 10 hectares), et le manque d'emplois productifs empêche une transformation radicale de la structure agricole restée relativement inchangée. En revanche, dans les zones agricoles du nord de l'Allemagne, les perspectives d'un travail industriel font également défaut, mais une autre organisation sociale (Anerbenrecht - droit de succession intégrale) a donné naissance principalement à des exploitations agricoles à temps plein permettant des activités d'entrepreneur.

L'exode de la main-d'oeuvre agricole se poursuit parallèlement à la différenciation différente d'après les régions de la grandeur des exploitations (voir tableau 6). Ce phénomène est élémentaire et trouve son origine dans les conditions de travail et sociales comparativement plus mauvaises ainsi que dans un revenu qui ne permettent pas de fonder une famille ou d'atteindre un niveau de vie raisonnable. Au cours de la période de 1950/51 à 1960/61, la main-d'oeuvre agricole permanente a continué de diminuer d'environ 35 %, soit 1,8 million, dont la main-d'oeuvre salariée non familiale représente plus de la moitié. En revanche, on note un accroissement de la main-d'oeuvre non permanente de l'ordre de 470.000 ou 44 %. La plus forte diminution a logiquement atteint les petites exploitations des zones fortement industrialisées; par contre, l'accroissement de la main-d'oeuvre non permanente s'est manifesté principalement dans les grandes et moyennes exploitations agricoles. Au départ de main-d'oeuvre dans les petites exploitations ramenées à des exploitations d'appoint, puis en "Heimstätten" (le principe du profit fait défaut) correspond le remplacement de la main-d'oeuvre salariée et familiale émigrée vers les exploitations à temps plein par une main-d'oeuvre non permanente et du capital. Il est remarquable qu'après avoir doublé pendant la période de 1950 à 1956, la main-d'oeuvre non permanente ait depuis lors de nouveau diminué d'un quart; c'est-à-dire qu'en raison d'un bien-être croissant, les personnes qui retirent un revenu de l'industrie, du commerce ou de l'artisanat ne sont plus disposées à la campagne à fournir leur aide pendant les "périodes de pointe" du travail agricole.

On sait suffisamment qu'il s'en faut de beaucoup que les transformations des structures agricoles décrites, derrière lesquelles se profilent de nouveaux comportements et une nouvelle échelle des valeurs, se soient produites avec l'ampleur souhaitable dans les régions en voie de développement de la

République fédérale. L'accroissement du potentiel économique et des fonctions de ces zones ne peut être opéré que par de nouveaux emplois productifs du secteur primaire (industrie, tourisme). L'étendue d'une certaine "industrialisation" dépend, en tant qu'action de l'Etat, des réserves de main-d'oeuvre. Pour illustrer cette ampleur dans le domaine agricole, nous donnerons un exemple concernant la région frontalière de la Bavière orientale (10). La carte n° 3 indique tout d'abord la situation extrêmement défavorable, éloignée du marché, de la région étudiée, ainsi que le volume et le courant de la migration alternante de longue durée (il faut entendre par là les personnes actives qui chaque semaine, chaque mois, ou après un laps de temps encore plus long, retournent de leur lieu de travail dans leur commune de résidence). L'origine sociographique, l'activité exercée et ses mobiles peuvent constituer des caractéristiques particulièrement importantes de ces zones de développement dans une société industrielle. L'enquête sur les réserves de main-d'oeuvre théoriquement disponibles dans l'agriculture dans la structure agricole actuelle a été faite empiriquement dans les 39.000 exploitations existantes, l'effectif théorique nécessaire ayant été opposé à l'effectif réel pour chaque exploitation dans 7 classes de grandeur des exploitations. L'effectif théorique nécessaire a été calculé assez largement, afin de ne pas engendrer des idées exagérées. Le résultat est le suivant : sur quelque 79.000 travailleurs agricoles, âgés de 15 à 65 ans, on a trouvé qu'en 1959/60, il y en avait 28 %, soit environ 22.000, qui étaient employés en excédent. Ce chiffre comprenait pour moitié des personnes qui auraient dû être pleinement à la disposition du secteur industriel, et pour moitié des personnes dont l'exploitation ne pouvait que partiellement se passer. L'excédent de main-d'oeuvre se trouve surtout dans les exploitations ayant de 2 à 15 hectares de surface agricole utile, c'est-à-dire dans les exploitations dont le nombre diminuera avec l'industrialisation croissante et qui libéreront ainsi une nouvelle main-d'oeuvre. La carte n° 4 donne un aperçu de la répartition régionale des réserves de main-d'oeuvre agricole dans les communes. Cette répartition n'est nullement uniforme. Compte tenu du mouvement démographique, de la densité industrielle, de la structure agricole d'après l'importance des exploitations et de l'organisation sociale, on distingue nettement des pôles qui accusent un effectif excédentaire de plus du tiers des travailleurs agricoles. Nous n'examinerons pas ici les problèmes régionaux des facteurs déterminants. Toutefois, la connaissance de ces rapports est importante en ce qui concerne la nature, le volume et la localisation de nouveaux emplois industriels.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

**MIGRATIONS ALTERNANTES  
DE LONGUE DURÉE**

- 1959 -

— LIMITE DES "LÄNDER"

— LIMITE DES "REGIERUNGSBEZIRKE"



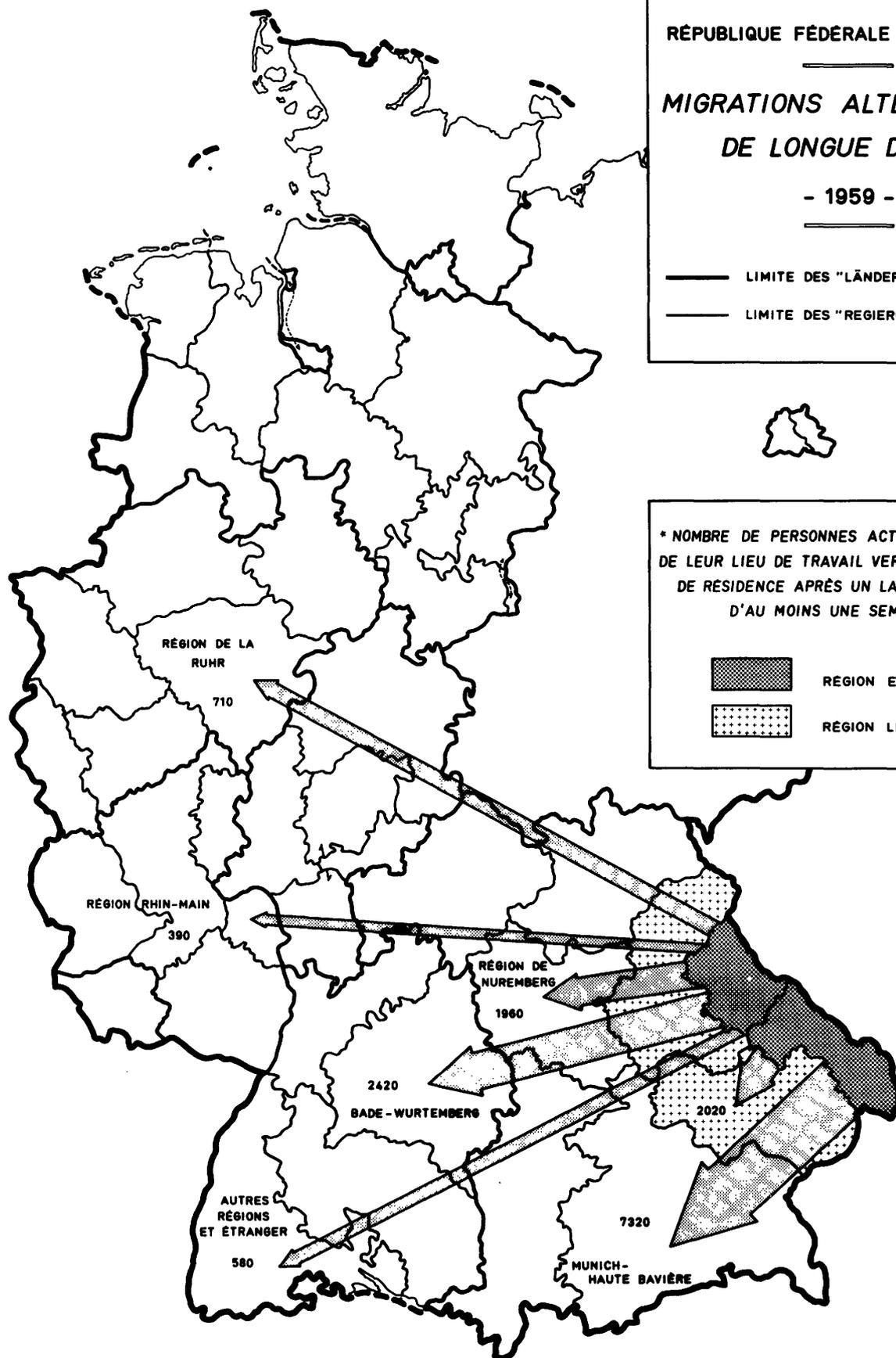
\* NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES RETOURNANT  
DE LEUR LIEU DE TRAVAIL VERS LEUR COMMUNE  
DE RÉSIDENCE APRÈS UN LAPSE DE TEMPS  
D'AU MOINS UNE SEMAINE



RÉGION ETUDIÉE



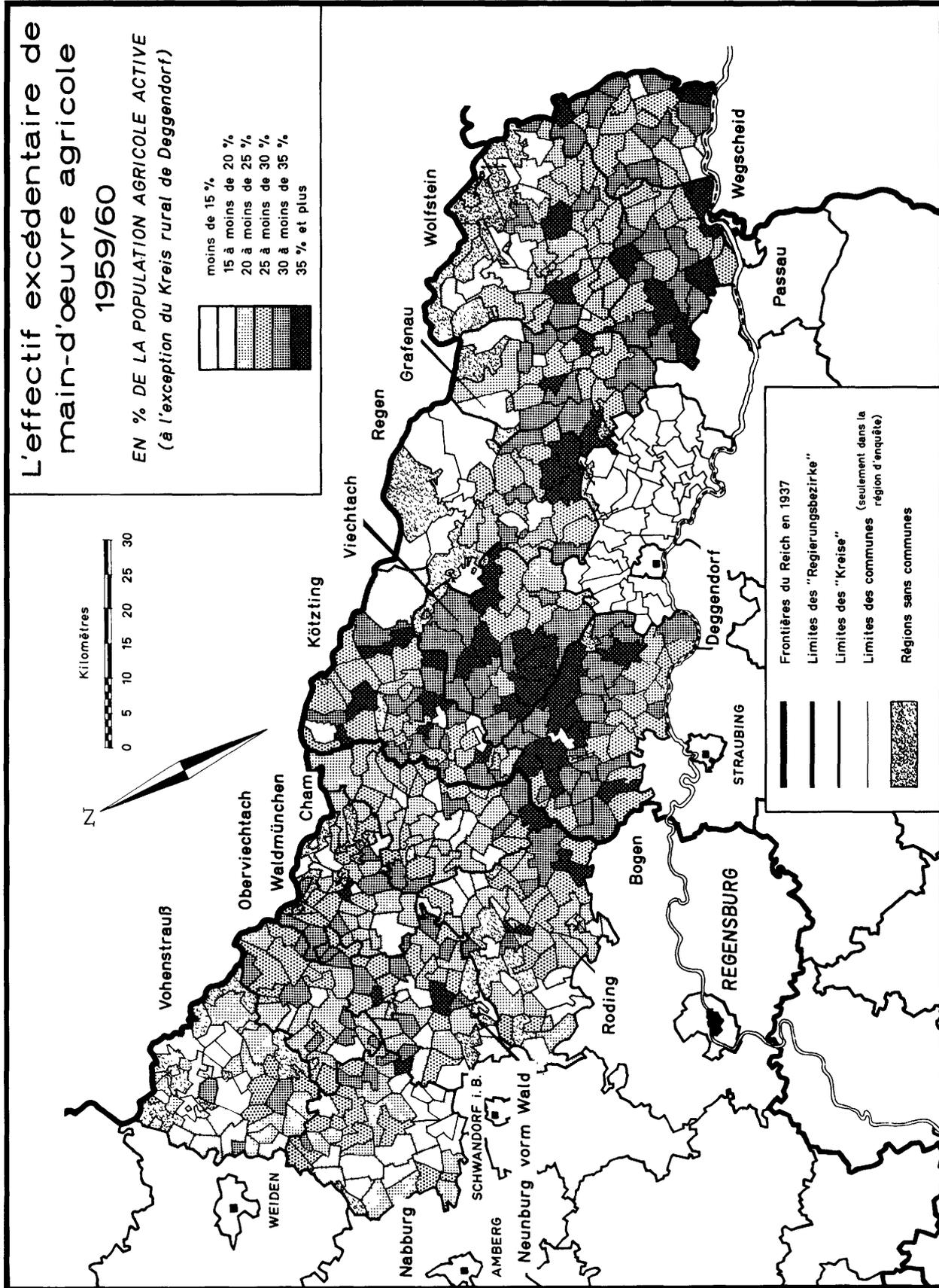
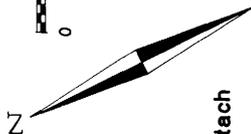
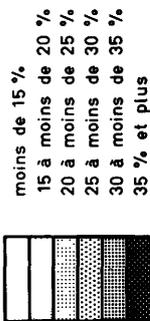
RÉGION LIMITROPHE



VI-C.1

# L'effectif excédentaire de main-d'œuvre agricole 1959/60

EN % DE LA POPULATION AGRICOLE ACTIVE  
(à l'exception du Kreis rural de Deggendorf)



	Frontières du Reich en 1937
	Limites des "Regierungsbezirke"
	Limites des "Kreise"
	Limites des communes (seulement dans la région d'enquête)
	Régions sans communes

### III - ETENDUE DES EXPLOITATIONS ET REVENU

#### 1. Rapports entre la surface agricole utile et le revenu agricole

Dans une société industrielle, le revenu est devenu plus une fonction du travail que de la propriété. Par suite de l'interdépendance croissante des secteurs économiques et de l'égalisation des chances de vie et de revenu, le revenu du travail ou la capacité de dépense s'aligne sur une certaine "norme" acceptée par la collectivité. Cette norme est soumise à la dynamique de la croissance économique, laquelle doit à son tour se traduire par des accroissements de revenu. Dans l'agriculture de tous les pays industriels, l'accroissement de la productivité et du revenu découlant des motifs susmentionnés ne s'est pas opéré parallèlement à celui des autres secteurs économiques. C'est pourquoi la loi sur l'agriculture de la République fédérale prescrit notamment d'établir chaque année la situation du rendement bénéficiaire de l'agriculture et de comparer le salaire qu'elle a obtenu au salaire du travailleur rural du domaine industriel. Le tableau 7 indique l'évolution depuis 1954/55. Il en résulte que l'écart relatif entre le salaire obtenu et le salaire de comparaison a diminué; toutefois, la différence absolue par rapport au salaire de comparaison, qui a augmenté davantage, est passée de 1.180 DM par unité de main-d'oeuvre à 1.430 DM par unité de main-d'oeuvre en 1960/61.

Tableau 7 : Evolution du revenu agricole et du salaire de comparaison en DM par unité de main-d'oeuvre à temps plein

	1954-1955	1956-1957	1958-1959	1960-1961
Agriculture :				
Revenu de l'exploitation	2.900	3.772	4.762	5.583
Revenu du travail	2.627	3.096	4.048	4.378
Salaire obtenu	2.318	2.710	3.538	4.009
Secteur industriel :				
Salaire de comparaison	3.500	4.190	4.656	5.441
Comparaison :				
Salaire obtenu en % du salaire de comparaison	66,2	64,4	76,0	73,7
Différence absolue	1.182	1.480	1.118	1.432

Source : C.v. Dietze, Bericht für die Bundesrepublik Deutschland (rapport pour la république fédérale d'Allemagne). Dans : Agrarstrukturpolitik im Rahmen regionaler Wirtschaftspolitik in westeuropäischen Ländern (politique de structure agricole dans le cadre de la politique économique régionale dans les pays de l'Europe occidentale). Publication de la "Forschungsgesellschaft für Agrarpolitik u. Agrarsoziologie", Bonn. Hambourg - Berlin, 1962.  
Rapport sur la situation de l'agriculture. Bonn 1962.

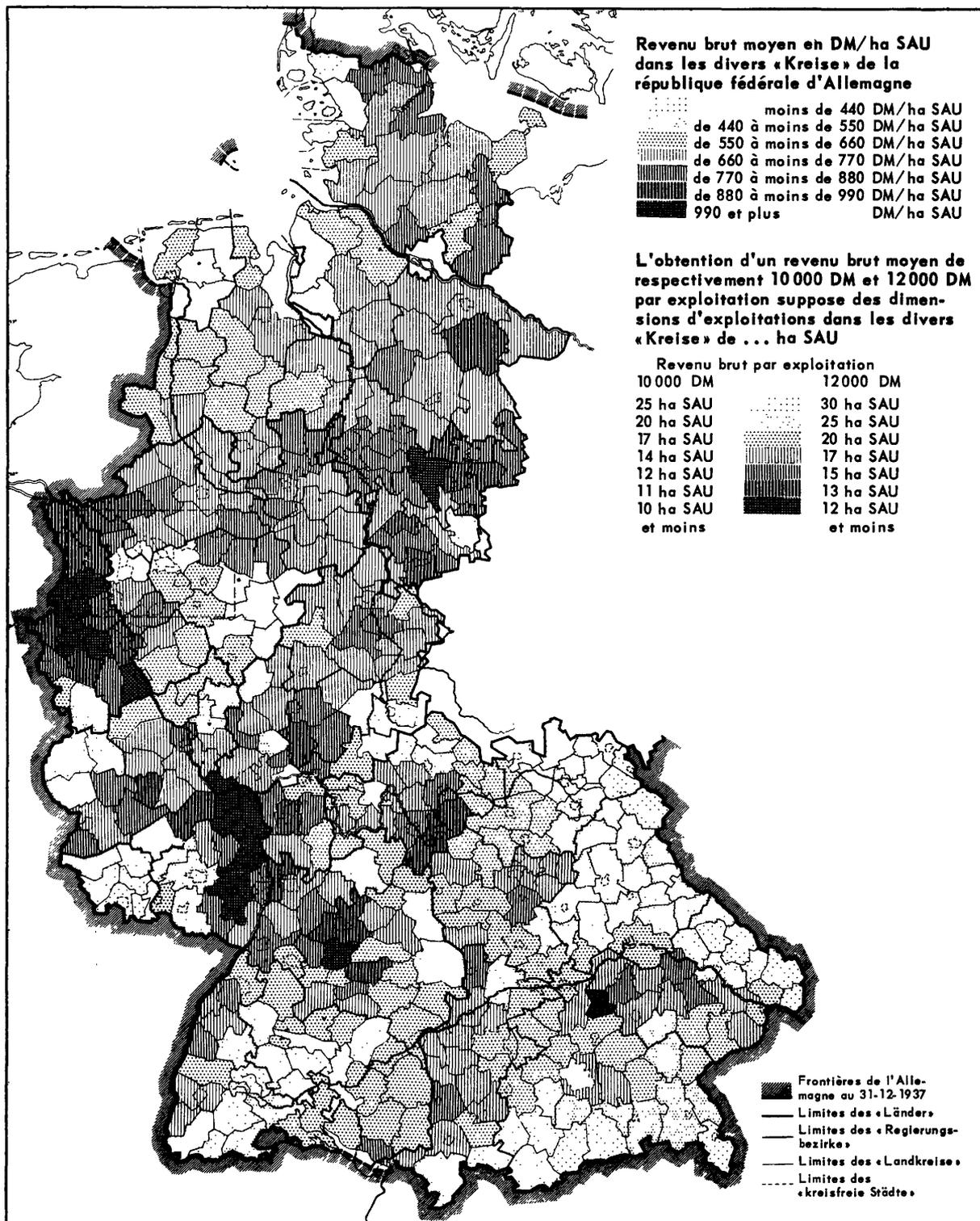
Les différences dans la situation des revenus au sein de l'agriculture sont considérables. Elles dépassent en moyenne la "disparité" existant par rapport à d'autres secteurs économiques. Par ailleurs, le revenu de l'agriculture seule ne permet nullement de se prononcer sur la situation économique de la famille. Toutefois, il sert de mesure de la productivité commerciale de l'agriculture à temps plein où les exploitations paysannes à régime de travail familial prédominent. Pour y obtenir un revenu convenable, il faut un minimum de terres.

Les rapports entre la dimension nécessaire de l'exploitation, le revenu du travail obtenu et le revenu de comparaison souhaitable ont été exposés dans une étude de H. Kötter et B. van Deenen (7). Il y est répondu à la question de savoir quelle doit être la grandeur de l'exploitation dans les conditions réelles de rendement bénéficiaire brut pour obtenir un revenu de comparaison de 5.000 à 6.000 DM par travailleur. Etant donné que le potentiel de travail de la famille est limité vers le bas, par exemple par deux travailleurs à temps plein, on a déterminé la grandeur minimum de l'exploitation dans les districts ruraux, qui permet d'obtenir un salaire de comparaison de 10.000 à 12.000 DM. Lors du calcul, on a supposé que 50 % du revenu brut global peuvent être considérés comme revenu du travail, cette évaluation correspondant à peu près à la réalité pour la moyenne des exploitations familiales (1). Si l'on confronte le revenu du travail par hectare de surface agricole et le revenu de comparaison, on obtient la superficie nécessaire pour deux travailleurs à temps plein et, dès lors, la limite inférieure de l'exploitation paysanne à temps plein (2). Les chiffres établis sont des valeurs momentanées, car les rapports varient en même temps que se modifient le revenu de comparaison et les rendements bénéficiaires bruts. La carte 5 donne les résultats d'après leur dispersion régionale. A l'exception des exploitations à cultures spéciales, une exploitation ayant une surface agricole inférieure à 10 ha ne peut plus obtenir le revenu de comparaison que dans des conditions de production et de marché particulièrement favorables. On rencontre ces conditions

---

(1) Pour la méthode de détermination du rendement brut voir : W. Kolt, "Zusammensetzung und Höhe des Rohertrages als Grundlage einer Betriebssystematik" (composition et niveau du rendement brut en tant que fondement d'un système d'exploitation). Publié par la "Forschungsgesellschaft für Agrarpolitik und Agrarsoziologie", Bonn, 1960.

(2) Pour plus de détails à ce sujet, voir H. Kötter et B. van Deenen, "Materialien zum Problem der westdeutschen Agrarstruktur" (Données relatives au problème de la structure agricole de l'Allemagne occidentale). Munich, Bonn, Vienne, 1961.



Source : H. Kötter et B. van Deenen, «Materialien zum Problem der westdeutschen Agrarstruktur» (Données relatives au problème de la structure agricole de l'Allemagne occidentale). Munich, Bonn, Vienne, 1961.

dans les zones ayant le meilleur sol, dans lesquelles se concentre également l'activité industrielle (zones de concentration). D'une façon générale, 10 à 15 ha de superficie agricole pour deux travailleurs suffisent dans ce cas. Dans le plupart des zones de la République fédérale, l'exploitation devrait comprendre au minimum 15 à 20 ha de surface agricole et, dans des conditions naturelles et économiques particulièrement défavorables, de 25 à 30 ha de surface agricole.

Si l'on compare les grandeurs souhaitables pour l'exploitation à celles qui existent réellement, on obtient partiellement un résultat diamétralement opposé. Si l'on fait abstraction des exploitations comprenant moins de 5 ha de surface agricole, qui sont principalement exploitées à titre d'appoint, la moitié et parfois les trois quarts de l'ensemble des exploitations supérieures à 5 ha de surface agricole dans le nord de la République fédérale (à peu près au nord de la ligne Cologne-Brunswick) atteignent l'importance requise. L'importance requise est même en grande partie nettement dépassée. Mais alors se pose le problème de la surface agricole suffisante pour donner également un revenu de comparaison au troisième ou quatrième travailleur à temps plein. L'actuelle pénurie de main-d'oeuvre met en évidence que la coordination correspondante de ces facteurs n'est pas encore partout réalisée. La nécessité d'un ajustement a été entravée par un excédent d'offre de main-d'oeuvre agricole jusqu'après la guerre. L'organisation du travail des "domestiques" (Gesindearbeitsverfassung), qui est du reste le régime de nombreuses exploitations, n'a aucune chance dans une économie industrielle de plein emploi, peu importe qu'il s'agisse de "domestiques" appartenant à la famille ou étrangers à la famille (7, page 19)\*. En revanche, les conditions se présentent autrement dans les régions de montagnes moyennes de l'ouest et du sud de l'Allemagne. La structure prédominante de la petite exploitation y est née sous un système social d'une autre nature. Géographiquement, elle est identique aux régions dont les conditions naturelles de rendement sont moins favorables. C'est pourquoi l'importance minimum requise pour l'exploitation s'y situe entre 20 et 30 ha de surface agricole. Dans de nombreux cas, elle n'est atteinte que par 10 % à peine des exploitations au-dessus de 5 ha de surface agricole. Dans la mesure où il existe dans ces régions une densité industrielle adéquate, c'est-à-dire des perspectives de gain dans le secteur industriel, il s'opère une transition professionnelle, la structure agricole se modifie et s'adapte plus ou moins. Si cet exutoire fait défaut et si pour la plus grande partie de la population, l'agriculture constitue une base d'existence dans des exploitations. Toutefois ces problèmes ne relèvent pas du domaine des structures agricoles.

VI/6760/62-F

trop petites et le plus souvent éparpillées, les insuffisances structurelles s'accumulent. Les possibilités d'adaptation s'épuisent en général dans une migration permanente ou dans une migration alternante de longue durée dans les zones industrielles et dans les villes; en tout cas, le faible potentiel économique et la structure agricole rigide de ces régions ne se modifient guère. Il s'agit en l'occurrence des régions en voie de développement ou régions critiques déjà mentionnées, dont les problèmes doivent être résolus non seulement sur le plan de la structure agricole, mais en premier lieu dans le cadre de la politique économique régionale.

## 2. Interdépendance des activités agricoles et non agricoles dans les petites exploitations et dans les exploitations agricoles d'appoint

D'après le recensement agricole de 1960, sur 1,7 million d'exploitations, 920.000, soit 54 %, sont encore exploitées comme petites exploitations ou à titre d'appoint et comportent moins de 7,5 ha de surface agricole. Compte tenu du revenu de comparaison pour deux travailleurs à temps plein, une grande partie des exploitations familiales proprement dites constituent jusqu'à 10 ha, voire même jusqu'à 15 ha de surface agricole, des petites exploitations en puissance, en d'autres termes, des situations agricoles partielles. Nous avons dit ci-dessus qu'au cours des dernières années les petites exploitations avaient considérablement diminué au profit des plus petites parcelles et des grandes exploitations qui, de cette manière, ont pu pendant la même période augmenter de 830.000 ha surtout par le système du fermage. Toutefois, cette transformation impétueuse dépend chaque fois de l'organisation de la société, de la constellation sociale et économique et ne doit être considérée que comme une phase d'une évolution qui est si nettement visible par suite de la grande dynamique de la société industrielle. Ce processus d'adaptation permanent dans le cadre de certains types d'exploitation ne signifie nullement qu'il s'agit de la disparité de séquelles d'une organisation agricole et d'un régime économique périmés. Evidemment, c'est le cas dans une certaine mesure pour les zones arriérées. Il s'agit bien plus de modifications de structures sociales et économiques entièrement intactes, qui sont suscitées par de nouvelles données de la société reconnues comme obligatoires.

"L'agriculture paysanne réunit en elle des types d'exploitation de toute nature, depuis la grande entreprise jusqu'à la parcelle cultivée pendant les loisirs - types d'exploitation qui remplissent des tâches non seulement économiques mais également sociales - et c'est là précisément une caractéristique de cette agriculture et une des raisons pour lesquelles elle est relativement à l'abri des crises" (13, page 11).

Si les familles exploitant la terre sont très répandues en dehors des exploitations à temps plein, cela signifie que quelque 10 à 15 millions de personnes ont résisté au processus de concentration et sont restées à la campagne. Leur double activité professionnelle dans les secteurs agricole et industriel a même provoqué rapidement une décentralisation de l'industrie, spécialement dans le sud-ouest et l'ouest de l'Allemagne. Récemment, l'importance sociale de la petite exploitation agricole a été soulignée par le fait qu'un objectif essentiel de la politique officielle d'économie régionale et d'organisation du territoire est de retenir de larges couches de la population dans les régions rurales. L'industrie y a également un intérêt croissant pour faire pendant à l'automation et au travail à la chaîne (14, pages 1 et suivantes).

Plusieurs enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des familles agricoles exerçant plusieurs activités ou ayant plusieurs sources de revenu. G. Müller et H. Kötter (11) ont élaboré une classification de l'agriculture de l'Allemagne de l'ouest d'après des résultats statistiques et en utilisant les critères de la grandeur de l'exploitation, du système de culture et de la structure de la main-d'oeuvre; à cet égard, ils s'en tiennent essentiellement à l'agriculture commerciale :

Tableau 8 : Vue d'ensemble de la répartition des exploitations agricoles comprenant plus de 2 ha de surface agricole utile

	Nombre d'exploitations %	Superficie %
I. Exploitations occupant des salariés		
- Domaines	0,4	5,5
- Grandes exploitations	2,8	18,2
Total	3,2	23,7

II. Exploitations familiales		
- Exploitations comprenant essentiellement de la main-d'oeuvre célibataire	5,2	18,4
- Exploitations familiales proprement dites	14,2	27,2
- Exploitations procurant des moyens de subsistance partiels :		
a) moyens de subsistance intégraux	12,6	11,1
b) exploitations marginales	22,6	9,7
<b>Total</b>	<b>54,6</b>	<b>66,4</b>
III. Exploitations d'appoint		
- de plus de 2 ha de surface agricole utile	9,3	5,1
- de moins de 2 ha de surface agricole utile	32,9	4,8
<b>Total</b>	<b>42,2</b>	<b>9,9</b>
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : G. Müller et H. Kötter, "Wirtschaftliche und soziale Bestimmungsgründe der Lage der westdeutschen Landwirtschaft" (Motifs déterminants du point de vue économique et social de la situation de l'agriculture de l'Allemagne occidentale). Dans : "Berichte über Landwirtschaft". Tome 34, Hambourg et Berlin 1956.

Le domaine non compris dans l'agriculture qui commercialise pleinement sa production comprend actuellement, y compris les entreprises marginales, au moins 1 million d'unités comportant 0,5 ha et plus de superficie. C'est à celle-ci que H. Röhm (15, page 26) s'intéresse particulièrement dans son plan de classification, les caractères sociaux et sociologiques venant nécessairement au premier plan à mesure que la taille des exploitations et le revenu provenant de l'agriculture diminuent. La classification suivante de Röhm comprend les petites exploitations de moins de 0,5 ha de superficie totale et concernant environ 4,5 millions de familles.

1. Grandes exploitations agricoles (exploitations capitalistes)
2. Exploitations à temps plein
  - a) Exploitations occupant des salariés
  - b) Exploitations occupant des domestiques
  - c) Exploitations familiales
  - d) Exploitations à temps plein avec activité accessoire
  - e) Exploitations à temps plein avec autre revenu accessoire

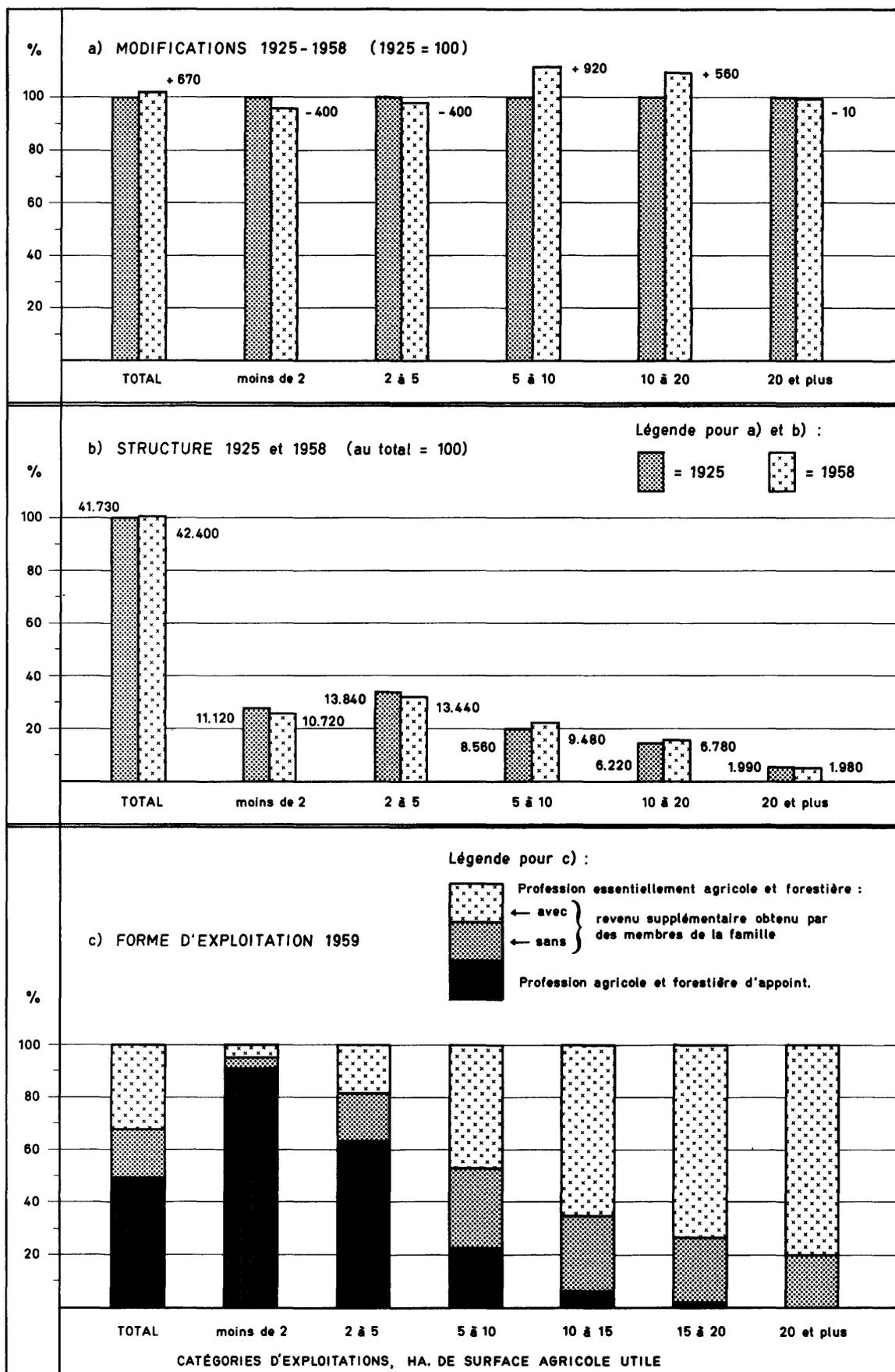
3. Exploitations intermédiaires (Übergangsbetriebe)
  - a) Exploitations tenues par de jeunes agriculteurs (exploitations en voie de constitution) (Jungbauern-(Aufbau-) Betriebe)
  - b) Exploitations constituées de biens ou droits qu'un paysan âgé conserve à son profit (Altenteilerbetriebe)
  - c) Communautés d'exploitations de "Jungbauern- und Altenteilerbetrieben"
4. Exploitations à temps partiel (Teilbauernbetriebe)
  - a) Exploitations agricoles marginales
  - b) Agriculteurs ayant un revenu complémentaire permanent ou saisonnier
  - c) Agriculteurs ayant un revenu permanent acquis par des membres de leur famille
5. Exploitations symbiotiques (Mitarbeiterbetriebe)
  - a) Exploitations tenues par des ouvriers agricoles
  - b) Exploitations cédées à bail en échange d'une prestation de travail
  - c) Exploitations tenues par des ouvriers forestiers
6. Exploitations d'appoint (Nebenerwerbsbetriebe)
  - a) Exploitations tenues par des travailleurs industriels
  - b) Exploitations tenues par des travailleurs retraités
  - c) Exploitations d'appoint tenues par des personnes occupées dans les services communaux ou exerçant un "petit métier"
7. Terres cultivées pendant les loisirs
  - a) Terres cultivées par des ouvriers industriels
  - b) Terres cultivées par des retraités
  - c) Exploitations (nominales) dont les terres sont en friche
  - d) Terres cultivées par des agriculteurs âgés
8. Potagers et jardins d'agrément

Sans entrer ici dans le détail des groupes et sous-groupes, la multiplicité des types d'exploitation prédominants du point de vue de l'économie sociale et les combinaisons d'activités non agricoles et de revenus non agricoles apparaissent déjà clairement dans ce tableau. La gamme va de l'exploitation à temps plein avec revenus accessoires (par exemple bois, café, restaurant, capital et pension) en passant par les exploitations à temps partiel dont les revenus doivent être nécessairement complétés par d'autres activités, jusqu'aux agriculteurs amateurs et aux propriétaires d'une petite propriété où ils résident et où le principe de lucre n'existe plus. Les mobiles de l'exploitation du sol varient sans cesse. Si les petites exploitations des groupes 4 à 6 (voir ci-dessus) peuvent être éliminées au stade actuel de l'évolution,

elles restent dans l'ensemble, par leur puissance d'intégration entre la ville et la campagne, un élément essentiel de l'aménagement du territoire dans la société industrielle.

En cas de combinaison judicieuse de différentes activités lucratives ou sources de revenu, la situation économique et sociale des petits agriculteurs et des agriculteurs qui exercent cette profession à titre secondaire doit être considérée comme très favorable. La production de denrées alimentaires qui permet de subvenir partiellement aux besoins de la famille et les revenus relativement importants provenant d'autres activités permettent d'atteindre un niveau de vie raisonnable. Il faut en exclure les exploitations agricoles marginales. Leurs problèmes proviennent - comme il a déjà été exposé - d'une surface agricole insuffisante, de conditions naturelles de rendement défavorables et dans les faibles perspectives d'activité lucrative en dehors de l'agriculture. Comme exemple, nous citerons de nouveau la région frontrière de la Bavière orientale (10). Les graphiques ci-après a. et b. donnent la structure de l'importance des exploitations et sa modification par rapport à 1925. Le fait qu'en 1958 il y ait eu encore 1,6 % d'exploitations de plus qu'en 1925, bien que les conditions économiques n'aient pas favorisé cette évolution, est caractéristique de la mauvaise structure agricole. Le processus de différenciation évolue à un niveau inférieur, alors que les exploitations de 5 à 10 ha ont augmenté. Dans les conditions qui règnent actuellement dans cette zone, les exploitations familiales inférieures à 15 ha de surface agricole ne peuvent, d'une façon générale, atteindre plus que le minimum vital. Mais la structure n'est nullement uniforme. L'interdépendance des familles exploitant la terre avec d'autres activités lucratives (voir graphique c.) atteint également un degré élevé - avec des différences régionales - dans une zone en voie de développement. Toutefois, il existe une différence très importante dans l'interdépendance agricole-industrielle selon qu'il s'agit de régions à économie forte ou de régions à économie faible. Dans ces dernières, les possibilités de choisir et la productivité des emplois non agricoles offerts sont comparativement faibles; le fait qu'ils sont incertains et déterminés par les saisons permet à peine d'obtenir des revenus complémentaires suffisants et bien moins encore se créer une situation et fonder une famille. Le mobile qui pousse à acquérir un gain supplémentaire ne consiste pas le plus souvent à participer au-delà du minimum vital à la consommation d'articles de luxe, que l'on peut trouver jusque dans le dernier des villages, mais uniquement à assurer l'existence de la famille.

**LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES DANS LA RÉGION  
FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE (sans l'arrondissement de Passau)  
ENSEMBLE ET PAR CLASSES DE GRANDEUR D'EXPLOITATIONS  
(ha. de surface agricole utile)**



Dans de telles conditions, le bois du paysan peut constituer un complément de revenu dans une mesure limitée. Le tableau 9 ci-après donne un aperçu de la combinaison de la surface agricole, de la surface forestière et de l'activité extra-agricole. D'une manière générale, on distingue une tendance à l'augmentation de la superficie forestière à mesure que la taille de l'exploitation agricole augmente; de même, l'agriculture et la sylviculture deviennent de plus en plus le seul moyen d'existence. En supposant que dans la région frontrière de la Bavière orientale une surface agricole utile de 15 à 20 ha au moins est suffisante pour une exploitation familiale, quelque 10.000 exploitations à revenu exclusivement agricole et forestier restent au-dessous de cette limite. Si l'on suppose d'autre part que 10 ha au moins de forêt permettent une exploitation annuelle permanente et assurent un revenu non négligeable, 800 exploitations seulement sur les 10.000 tombent dans cette catégorie. Dès lors, d'après cette base de calcul prudente, un peu moins du quart de toutes les exploitations doivent être considérées comme des exploitations marginales. Si le revenu de comparaison est pris comme étalon, la fraction dépasse 50 %. Il y règne un paupérisme dont les familles intéressées ne pourront se libérer par leurs propres moyens. Dans le cadre de l'industrialisation qui s'amorce, c'est à elles qu'il appartient cependant de saisir les chances qui leur sont offertes et de trouver une nouvelle place dans le milieu social et économique en transformation.

Ce qui est caractéristique du stade initial d'un processus d'adaptation de zones arriérées, c'est que les petites exploitations qui commencent à se livrer à d'autres activités restent d'abord attachées autant qu'auparavant à l'exploitation du sol. Paradoxalement, cette exploitation reste la branche d'activité principale, le revenu acquis en dehors de l'exploitation proprement dite est investi dans celle-ci et la superficie est même souvent augmentée. Cette habitude correspond à une idée bien ancrée selon laquelle le bien-être se traduit en premier lieu par la possession de biens de production et par le rang social dans le village (9, page 651). Ce n'est que par la transformation du système social aboutissant à la possession et à la consommation visibles de biens de civilisation de la société industrielle,

Tableau 9 : Exploitations à temps plein et exploitations d'appoint en 1959 dans la région frontalière de la Bavière orientale, divisées en classes de grandeur d'après le nombre d'ha de surface agricole utile et le nombre d'ha de bois (N = d'appoint, E = à temps plein avec ..., L = à temps plein sans revenus familiaux non agricoles), les pourcentages étant arrondis dans chacune des classes

Classes de grandeur (ha de bois)	Classes de grandeur (ha de surface agricole utile)												Total %					
	moins de 0,5			de 0,5 à moins de 2			de 2 à moins de 5			de 5 à moins de 10				de 10 à moins de 15			de 15 à 20 et plus	
	N	E	L	N	E	L	N	E	L	N	E	L	N	E	L	N	E	L
Sans bois (somme absolue)	95	2	90	4	71	14	37	28	20	32	48	11	23	-	21	13.655		
	(598)		(6103)		6	(5462)	(1214)	35	(191)	48	(53)	(53)	66	(34)	79	30,3		
Moins de 2 (somme absolue)	96	2	85	6	62	19	27	30	8	31	61	9	29	-	21	13.061		
	(1263)		(1829)		9	(6117)	(3270)	43	(455)	61	(93)	(93)	62	(34)	79	29,0		
De 2 à moins de 5 (somme absolue)	95	1	87	5	49	24	17	33	5	29	66	4	23	2	23	8.888		
	(698)		(340)		8	(2174)	(3730)	50	(1382)	66	(436)	(436)	73	(128)	75	19,8		
De 5 à moins de 10 (somme absolue)	94	1	86	6	50	25	15	32	5	27	68	3	22	2	29	5.099		
	(275)		(100)		8	(346)	(1253)	53	(1554)	68	(1050)	(1050)	75	(521)	78	11,3		
De 10 à moins de 30 (somme absolue)	93	2	85	0	50	21	6	47	7	27	66	4	24	1	19	3.685		
	(192)		(48)		15	(108)	(352)	47	(808)	66	(1000)	(1000)	72	(1177)	80	8,2		
De 30 et plus (somme absolue)	86	3	74	4	59	7	14	22	8	28	64	-	24	3	26	609		
	(71)		(27)		22	(29)	(28)	64	(74)	64	(123)	(123)	76	(257)	71	1,4		

Essentiellement d'appoint

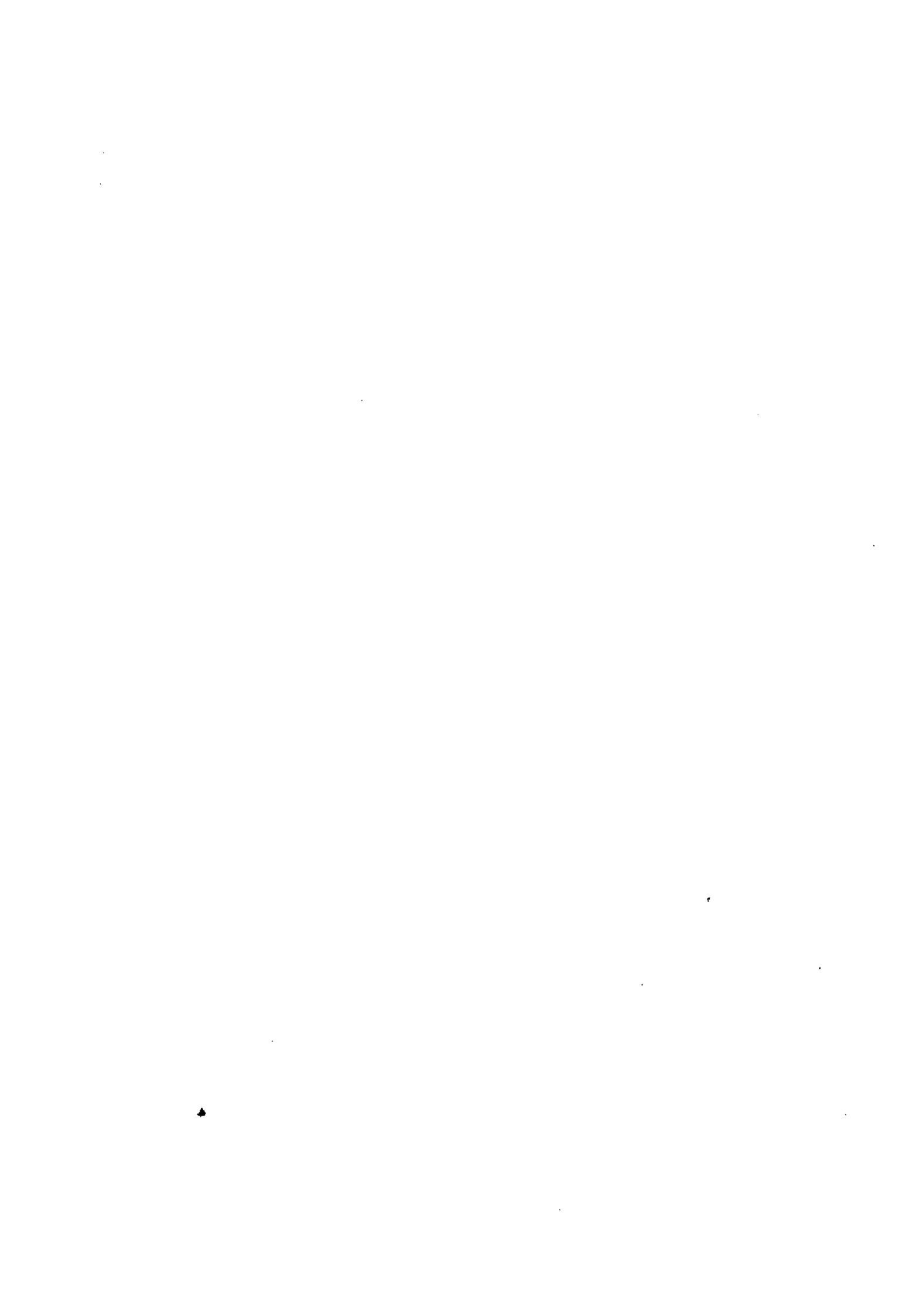
Essentiellement à temps plein sans revenu complémentaire

que l'exploitation du sol trouve une dimension correspondante dans son interdépendance avec les activités non agricoles. Elle dépend essentiellement de l'attitude des intéressés à l'égard du travail agricole, du niveau du revenu non agricole et du volume du potentiel de travail (importance de la famille). A mesure que la taille des exploitations diminue, les critères de l'économie des entreprises sont de moins en moins utilisables et les mobiles de l'exploitation du sol ne sont plus économiques mais sont déterminés par des facteurs humains et sociaux.

B I B L I O G R A P H I E

- (1) Bericht über die Lage der Landwirtschaft (Grüner Bericht 1962), Bonn 1962 (Rapport sur la situation dans l'agriculture)
- (2) Ministère fédéral du travail et des affaires sociales "Die Standortwahl der Industriebetriebe in der Bundesrepublik Deutschland im Zeitraum von 1955 bis 1960", Bonn 1961 (Le choix du lieu d'implantation des établissements industriels dans la république fédérale d'Allemagne de 1955 à 1960)
- (3) Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la sylviculture "Statistisches Jahrbuch über Ernährung, Landwirtschaft und Forsten 1961", Hambourg et Berlin 1962 (Annuaire statistique de l'alimentation, de l'agriculture et de la sylviculture)
- (4) Dams, Th. : "Industriensiedlung in ländlichen Entwicklungsräumen" (Implantations industrielles dans les zones agricoles en voie de développement), publié par la Forschungsgesellschaft für Agrarpolitik u. Agrarsoziologie, e.V., Bonn 1957
- (5) Isbary, G., "Konsequenzen der agrarstrukturellen Wandlung in der Raumplanung" (Conséquences de l'évolution des structures agricoles dans la planification locale), dans : "Zum Umbruch im ländlichen Raum. Arbeitsgemeinschaft zur Verbesserung der Agrarstruktur in Hessen e.V.", n° 9, Wiesbaden, 1962
- (6) Isenberg, G., "Bemerkungen zu einer Karte der ökonomischen Strukturzonen in der Bundesrepublik Deutschland" (Remarques concernant une carte des zones structurelles économiques dans la république fédérale d'Allemagne), dans : "Informationen, Institut für Raumforschung", Bad Godesberg 1957
- (7) Kötter, H. et van Deenen, B., "Materialien zum Problem der westdeutschen Agrarstruktur" (Données sur le problème de la structure agricole de l'Allemagne occidentale), Munich-Bonn-Vienne, 1961
- (8) Kötter, H., "Die Betriebsgrösse in der Landwirtschaft als Funktion der gesamtwirtschaftlichen und gesamtgesellschaftlichen Entwicklung" (La taille des exploitations dans l'agriculture en tant que fonction du développement économique général et de l'évolution sociale générale), dans : "Berichte über Landwirtschaft", tome 38, Hambourg et Berlin 1960
- (9) Kuhnen, F., "Gedanken zur Frage der nebenberuflichen Landbewirtschaftung" (Observations concernant l'agriculture d'appoint), dans : "Berichte über Landwirtschaft", tome 38, Hambourg et Berlin, 1960
- (10) Lunze, J., "Das Arbeitspotential als Grunddaten der Entwicklungsplanung im ländlichen Raum" (Le potentiel de travail comme données fondamentales du plan de développement des régions rurales). Rapport préliminaire : "Forschungsgesellschaft für Agrarpolitik u. Agrarsoziologie", Bonn 1961
- (11) Müller, G. et Kötter, H., "Wirtschaftliche und soziale Bestimmungsgründe der Lage der westdeutschen Landwirtschaft" (Motifs économiques et sociaux de la situation de l'agriculture d'Allemagne occidentale), dans : "Berichte über Landwirtschaft", tome 34, Hambourg et Berlin, 1956

- (12) Plate, R. et Woermann, E., "Landwirtschaft im Strukturwandel der Volkswirtschaft" (L'agriculture devant les transformations structurelles de l'économie nationale), Agrarwirtschaft, Sh. 14, Hannover 1962
- (13) Röhm, H., "Die Strukturveränderungen in der Landwirtschaft und die Neuordnung des ländlichen Raumes als aktuelle Probleme der Agrarpolitik" (Les modifications de la structure de l'agriculture et la réforme des régions rurales en tant que problèmes actuels de la politique agricole), dans : "Agrarwirtschaft", 11ème année, tome 1, Hannover 1962
- (14) Röhm, H., "Stellung und Bedeutung des bodenverbundenen Industriearbeiters in Vergangenheit und Gegenwart" (Situation et importance des ouvriers industriels attachés au terroir jadis et maintenant), dans : "Berichte über Landwirtschaft", tome 37, Hambourg et Berlin, 1959
- (15) Röhm, H., "Das Problem einer sozialökonomischen Klassifikation der landbesitzenden Familien" (Le problème de la classification économique sociale des familles propriétaires de terres), dans : "Berichte über Landwirtschaft", tome 35, Hambourg et Berlin, 1957
- (16) Office statistique fédéral, "Wirtschaft und Statistik", fascicule 5, Wiesbaden 1962



Ont déjà paru dans la série

« Conditions de production de l'agriculture »:

	Numéros	Date	N° du document	Langues
- Principales conditions de production de l'agriculture des pays membres de la C.E.E. (1) (2 tomes et annexes)	1	mai 1960	VI/208/60	F
- Etude préliminaire à la mise en place d'un réseau d'information sur la situation et l'évolution des exploitations agricoles dans la C.E.E. (1)	2	mai 1961	VI/3113/61	F. D. (2)
- Terminologie utilisée en économie de l'entreprise agricole dans les pays membres de la C.E.E. (1)	3	juin 1961	VI/3471/61	F/D (3)
- Aspects structurels de l'agriculture des pays susceptibles de devenir membres ou associés de la C.E.E.	4	octobre 1961	VI/6033/61	F
- Synthèse et résultats d'études monographiques	5A	janvier 1962	VI/8333/61	F
- Organisation d'études monographiques	5B	janvier 1962	VI/8334/61	F
- Monographie de la grande région agricole C.E.E. n° 5 (Benelux)	5C	janvier 1962	VI/3754/61	F
- Monographie de la grande région agricole C.E.E. n° 15 (R. F. Allemagne)	5D	janvier 1962	VI/8336/61	F
- Monographie de la grande région agricole C.E.E. n° 17 (France)	5E	janvier 1962	VI/5853/60	F
- Monographie de la grande région agricole C.E.E. n° 27 (Italie)	5F	janvier 1962	VI/8335/61	F
- Quelques aspects du développement structurel dans l'agriculture et les régions rurales aux Pays-Bas	6	mars 1962	VI/6178/60	F. N. (4)
- Quelques aspects du développement structurel dans l'agriculture et les régions rurales en Belgique	7	avril 1962	VI/2281/62	F
- Aspects du développement structurel de l'agriculture au grand-duché de Luxembourg	8	mai 1962	VI/2281/62	F
- Les comptes économiques de l'agriculture française	9	juin 1962	VI/3201/62	F
- Aspects du développement structurel de l'agriculture en Italie	10	septembre 1962	VI/6620/61	F
- Aspects du développement structurel de l'agriculture en France. Evolution de la superficie des exploitations	11	Septembre 1962	VI/3914/62	F

(1) Ces études n'ont pas paru sous la présentation actuelle.

(2) F. D. = étude ayant fait l'objet d'une publication en français et d'une publication en allemand.

(3) F/D = étude bilingue français - allemand.

(4) L'étude a été publiée en néerlandais dans une autre série.